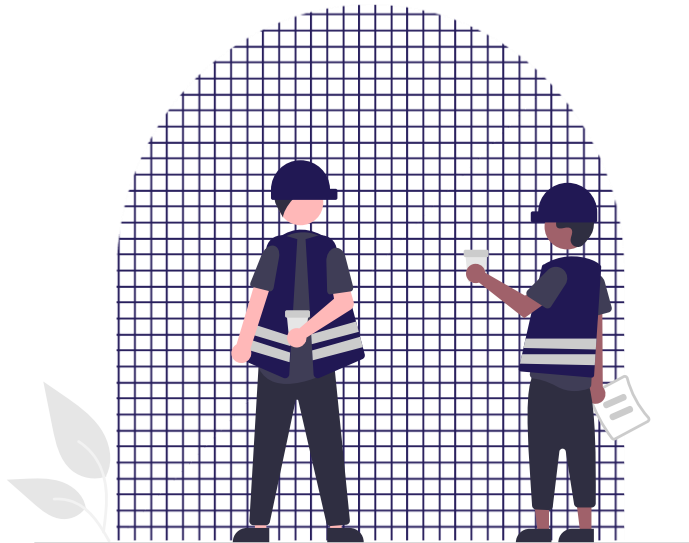


ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LE BÂTIMENT

OCCITANIE



ÉDITION DÉCEMBRE 2024

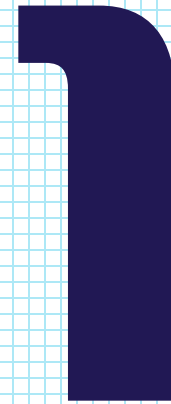


SOMMAIRE

1 L'EMPLOI EN RÉGION

2 LA FORMATION EN RÉGION

L'EMPLOI EN RÉGION



19 258

établissements employant au moins un salarié à fin 2022 dont

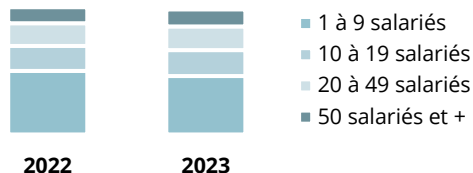
13 416

du second œuvre

44 328

établissements n'employant aucun salarié à fin 2022
Une concentration de structures n'employant aucun salarié inférieure / supérieure à la moyenne nationale

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

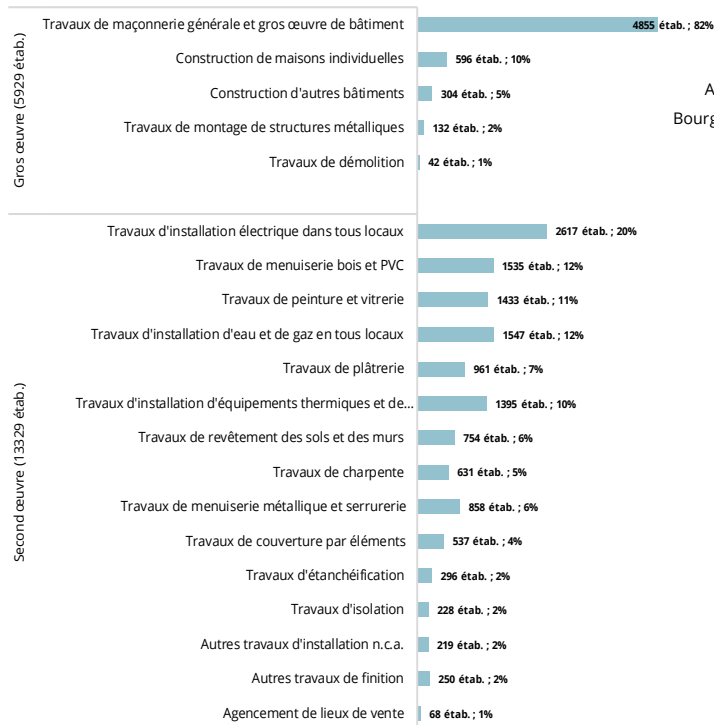
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À

Taille d'établissement	%
1 à 9 salariés	88%
10 à 19 salariés	8%
20 à 49 salariés	3%
50 salariés et +	1%
Ensemble	100%

Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

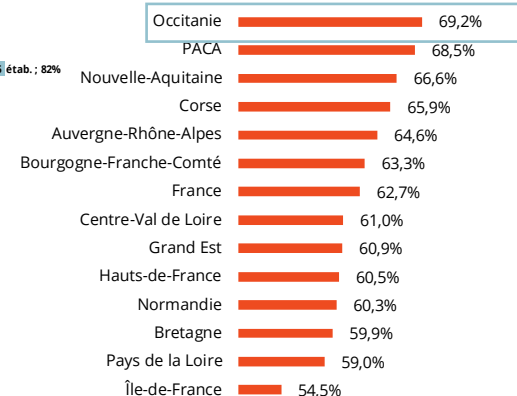
Concentration du tissu économique Bâtiment sur quelques domaines d'activité

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2023



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

PART DES ÉTABLISSEMENTS N'EMPLOYANT AUCUN SALARIÉ EN 2022



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE SIDE Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIÉ EN 2022



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE SIDE Traitements Réseau des CERC

Définitions

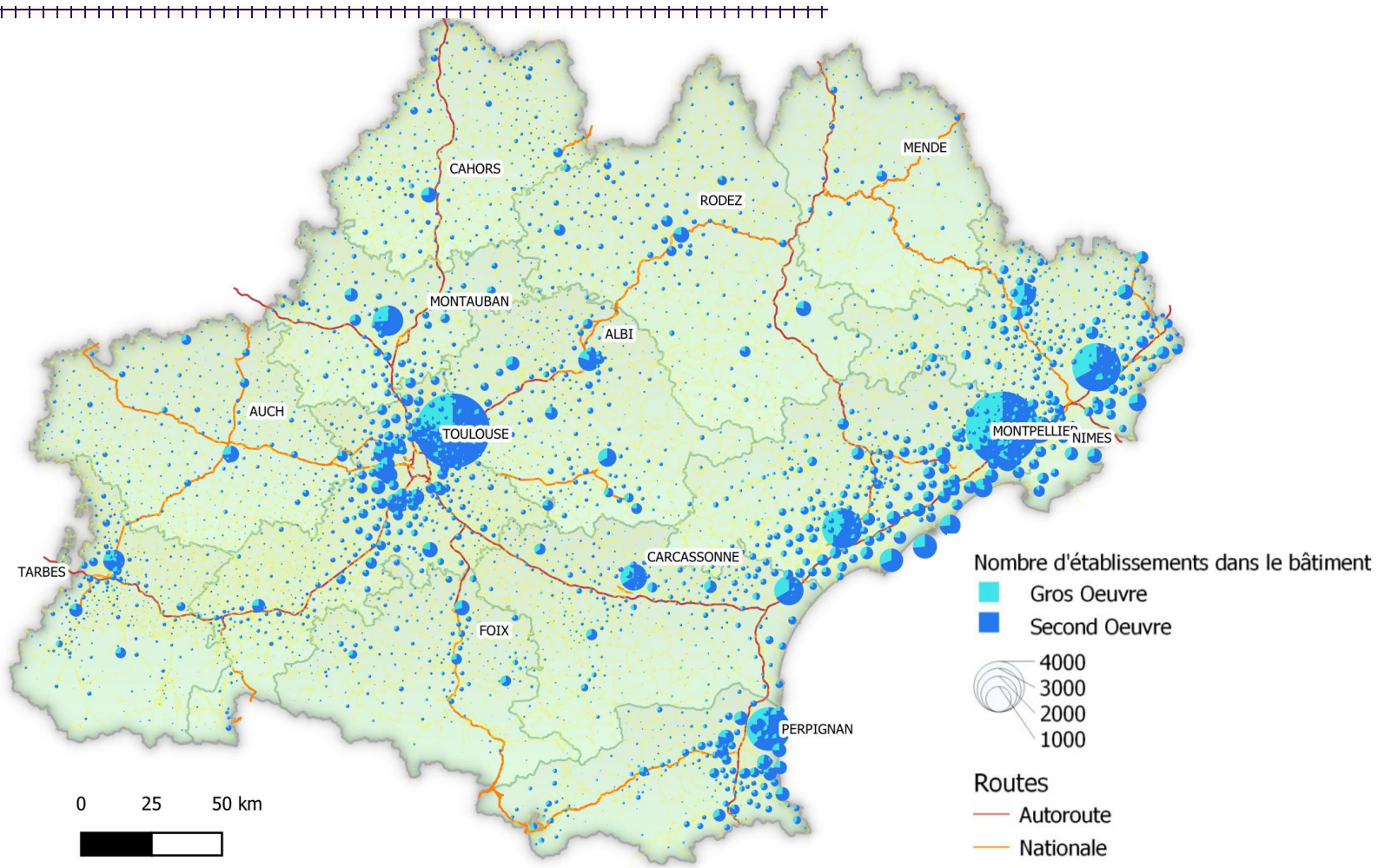
Établissements employant au moins un salarié à fin 2022, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2022, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2022.

Établissements n'employant aucun salarié à fin 2020, source Répertoire des Entreprises et des Etablissements INSEE : unités de production rattachées à une entreprise (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises) exerçant une activité économique réelle et n'employant aucun salarié au 31/12/2020.

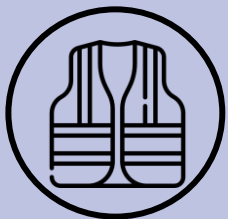
Polarisation du tissu économique autour des centres urbains



Nombre d'établissements du Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2021



Sources : INSEE (REE) – Traitements Réseau des CERC



RESSOURCE MOBILISÉE

100 749
salariés

55 157
non salariés

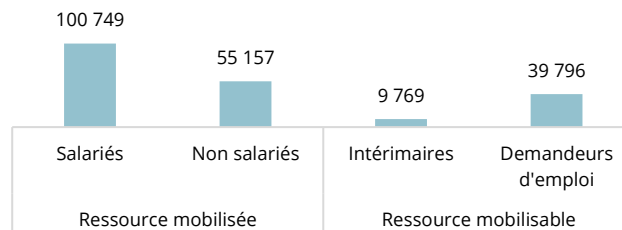
RESSOURCE MOBILISABLE

9 769
intérimaires

39 796
demandeurs d'emploi
(secteur Construction)

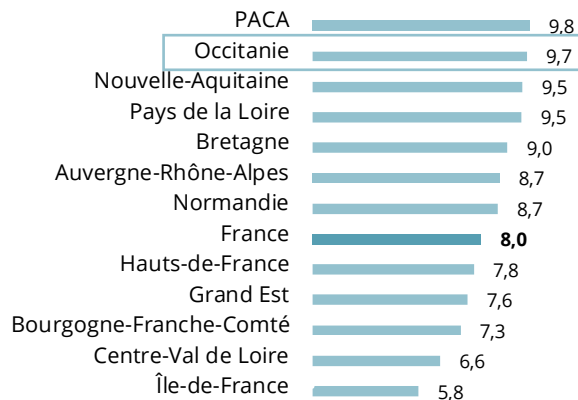
Mobilisation des ressources : salariés, non salariés, intérimaires, demandeurs d'emploi

RESSOURCES DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de postes salariés 2023, de non salariés 2023, d'intérimaires en ETP 2023, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2023 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2023



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2022, y compris apprentis, hors intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Non salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre d'actifs inscrits à la Sécurité Sociale des indépendants ayant un code APE relevant du Bâtiment, source ACOSS-URSSAF.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements du Bâtiment de la région au cours de l'année 2022.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2022 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Construction. L'ensemble des demandeurs d'emploi n'est pas immédiatement employable (formations, etc.).

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

71% salariés

Techniciens et cadres

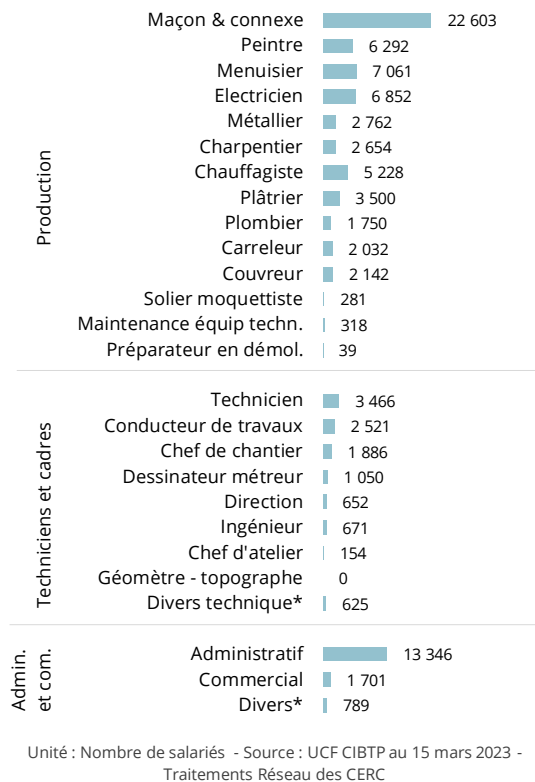
12% salariés

Administratifs et commerciaux

17% salariés

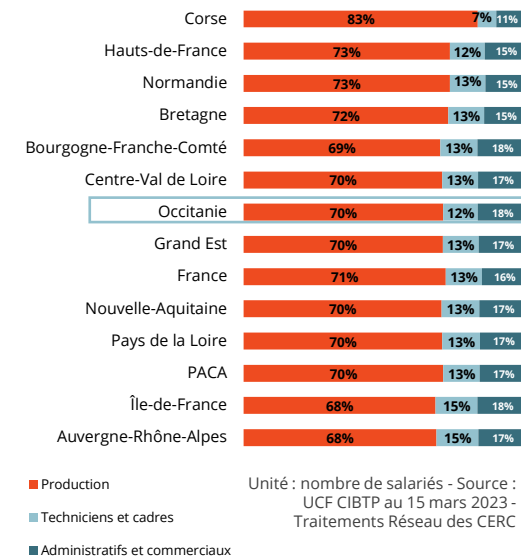
Concentration de l'effectif salariés dans quelques métiers

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



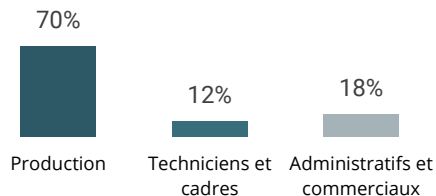
Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT PAR RÉGION EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial / administratif

La répartition par métier inclut la ventilation des salariés «Autres» (c'est-à-dire non référencés à l'UCF) dans chaque domaine de métier. Cette ventilation est faite proportionnellement au nombre de salariés dont le métier est connu et permet de mieux appréhender les effectifs en région.

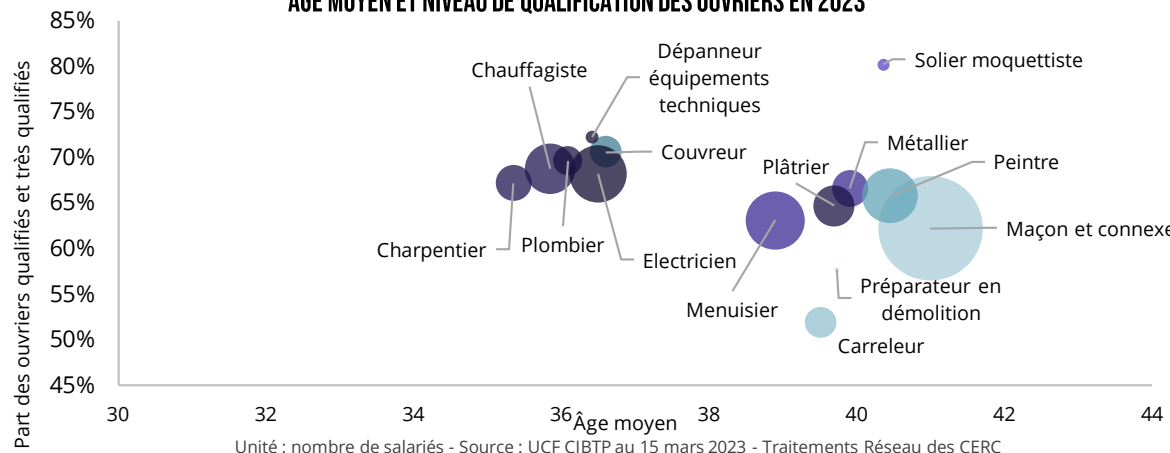
* Y compris apprentis



58%
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

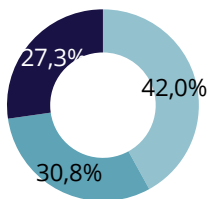
Disparité du niveau de qualification selon les métiers

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS EN 2023



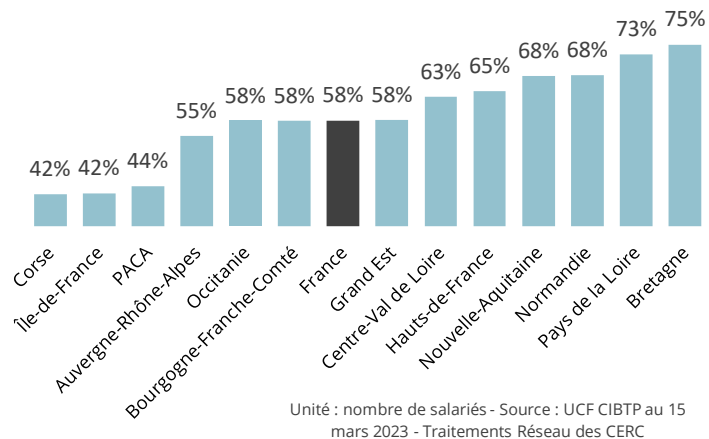
RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2023

- Ouvriers peu qualifiés
- Ouvriers qualifiés
- Ouvriers très qualifiés



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2023

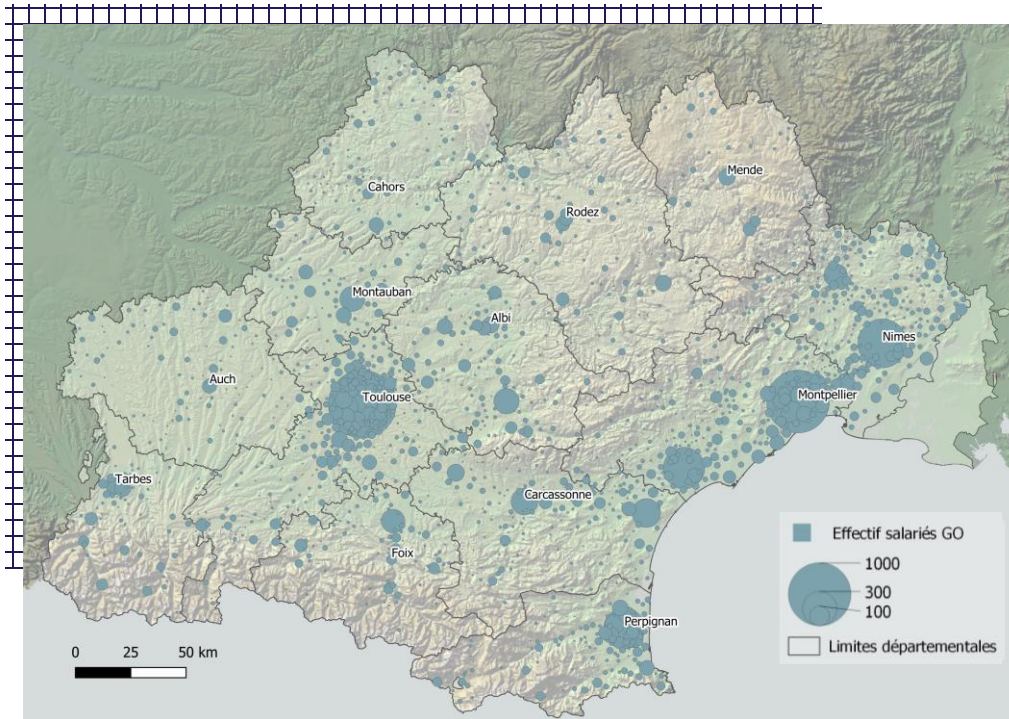


Définitions

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

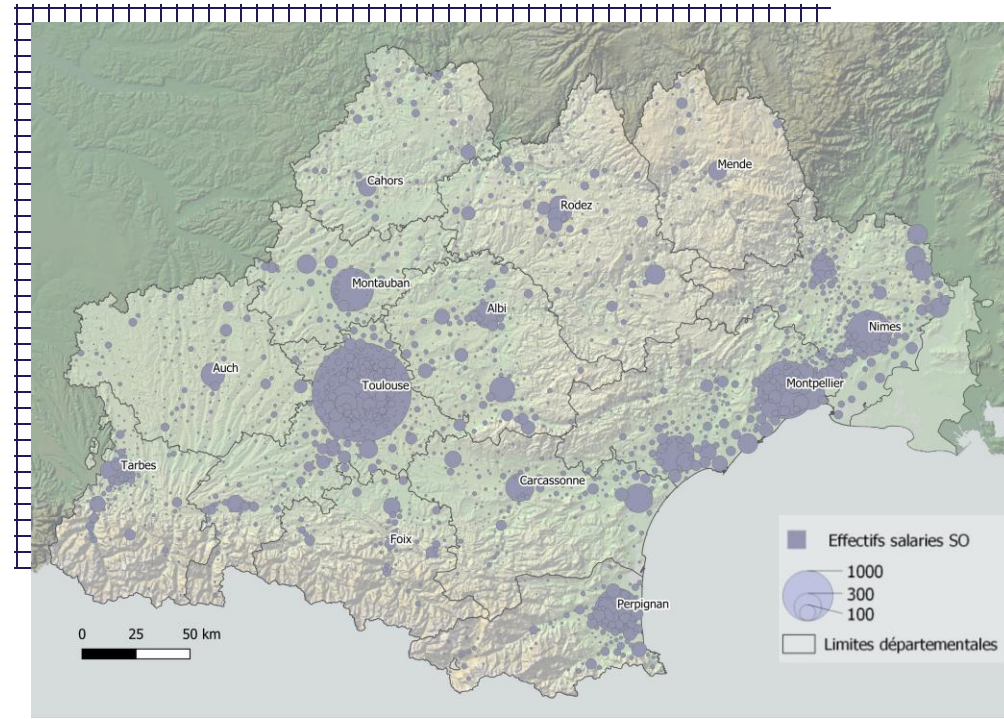
Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires

NOMBRE DE SALARIÉS DU GROS ŒUVRE EN 2023



Source : ACROSS-URSSAF 2023 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

NOMBRE DE SALARIÉS DU SECOND ŒUVRE EN 2023



Source : ACROSS-URSSAF 2023 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

Evolution 2022-2018

+15,3%
ouvriers

+22,1%
ETAM

+16,2%
Cadres (IAC)

Evolution de l'emploi : les tendances selon le statut

EVOLUTION DES SALARIÉS BÂTIMENT SELON LE STATUT

	2023	Evol. 2023/2019	
Ouvriers	62 081	+15,3%	▲
ETAM	19 862	+22,1%	▲
Cadres (IAC)	6 356	+16,2%	▲
Ensemble	90 375	+19,5%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2019 et 2023 - Traitements Réseau des CERC

Les différences d'effectifs du tableau ci-dessus avec ceux présentés en page 6 correspondent à des sources de données différentes. Les données ACOSS-URSSAF (page 6) ne permettent pas de présenter les effectifs des salariés selon leur statut. Le tableau ci-dessus présente donc des données UCF CIBTP.

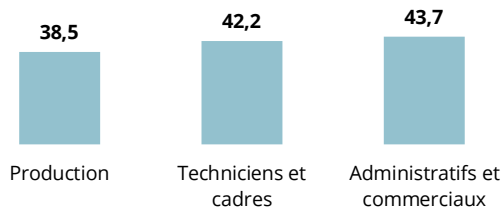
Age moyen des salariés en 2023

38,5 ans
production

42,2 ans
techniciens et cadres

43,7 ans
administratifs et commerciaux

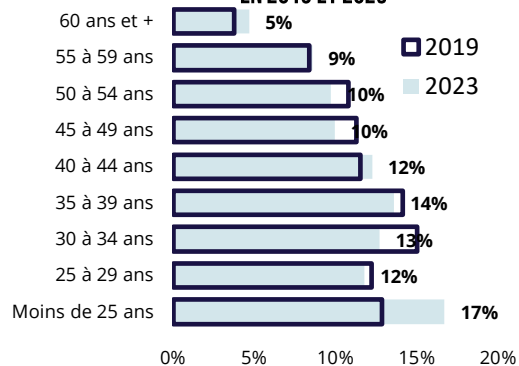
ÂGE MOYEN DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

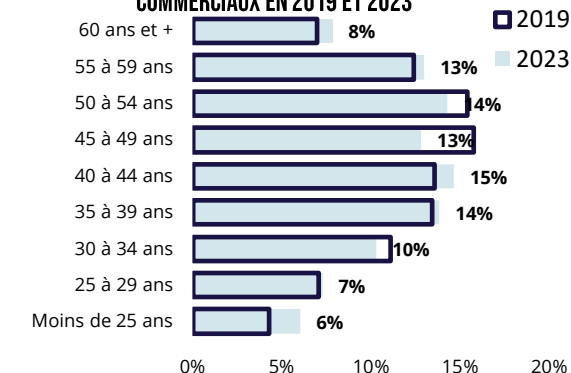
Nette modification de la pyramide des âges des salariés

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN 2019 ET 2023



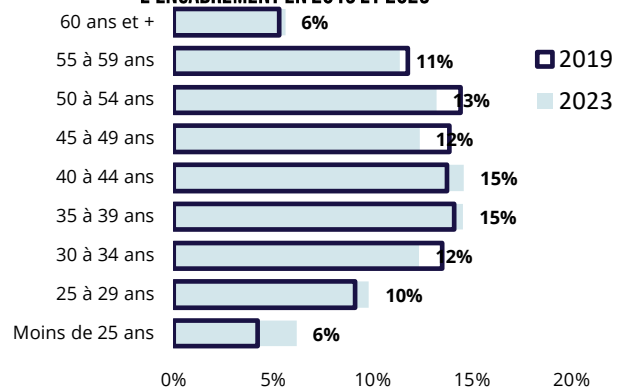
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2019 et 2023 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2019 ET 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2019 et 2023 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2019 ET 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2019 et 2023 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

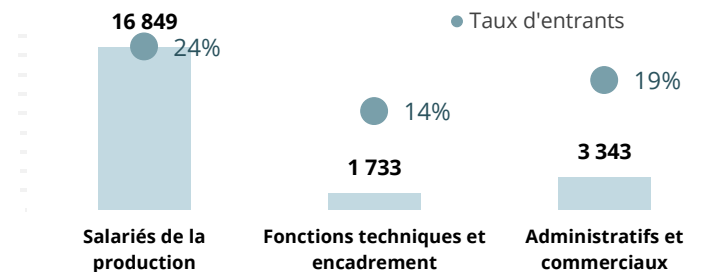
* Y compris apprentis

Taux d'entrants 2023



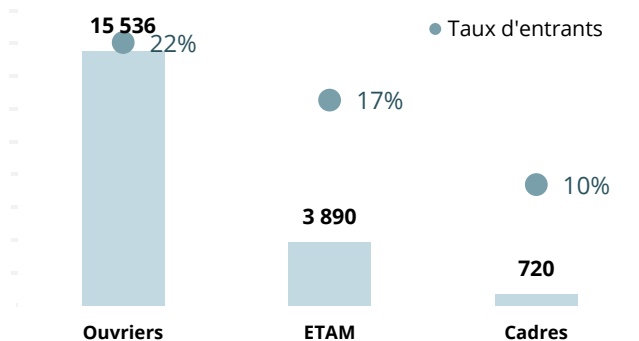
Des taux d'entrants disparates selon les métiers

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

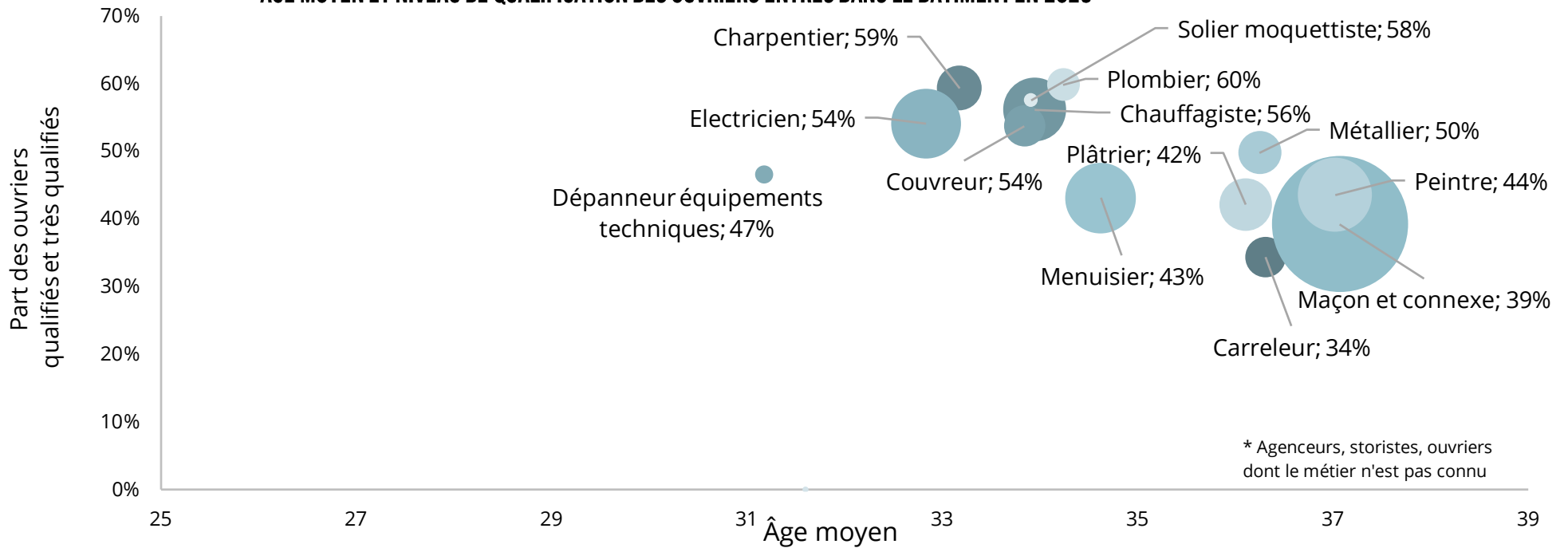
Définition

Taux d'entrants 2023 = nombre de salariés* entrés en 2023 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2023

* Hors apprentis

Niveau de qualification et âge des entrants selon les métiers

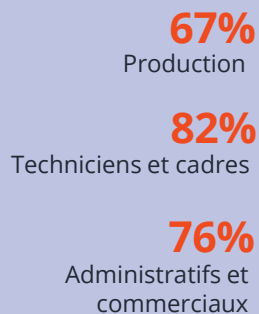
ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS ENTRÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

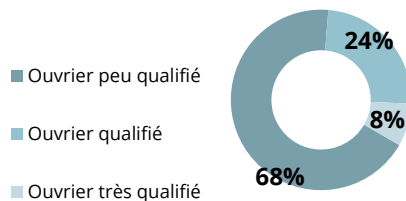
Aide à la lecture : La taille des bulles représente l'effectif d'ouvriers du métier, plus la bulle est grande plus l'effectif d'ouvriers pour ce métier est important. 39% des maçons entrés dans le bâtiment en 2023 sont des ouvriers qualifiés ou très qualifiés. Ils sont en moyenne âgés de 37 ans et sont les plus nombreux en termes d'effectifs (bulle la plus importante).

Taux de CDI des premiers entrants 2023



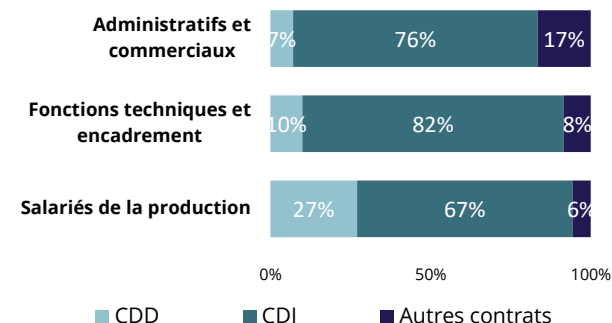
Zoom sur les premiers entrants dans le Bâtiment en 2023

RÉPARTITION DES OUVRIERS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2023 SELON LEUR QUALIFICATION



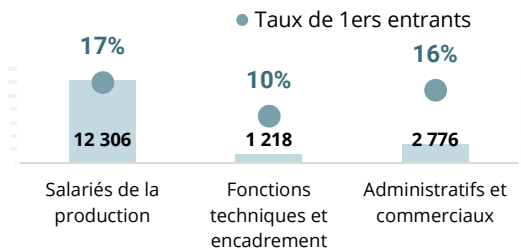
Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN



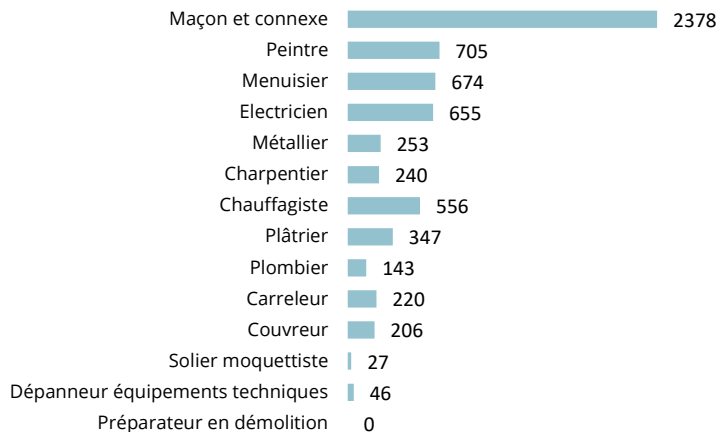
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANTS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE BÂTIMENT EN 2023



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION PREMIERS ENTRANTS



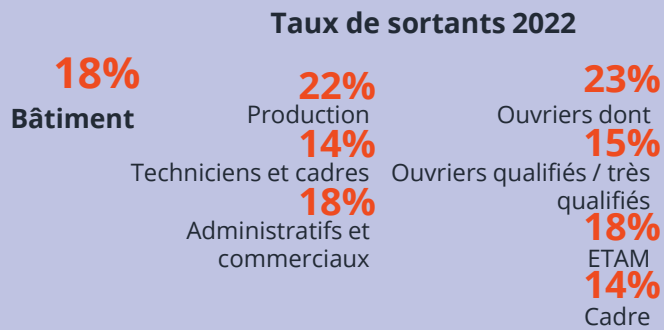
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Définition

1^{ers} entrants 2023 = nombre de salariés* entrés en 2023 dans une entreprise de BTP n'ayant pas eu d'activité dans le secteur au cours des 10 dernières années ou étant apprentis auparavant.

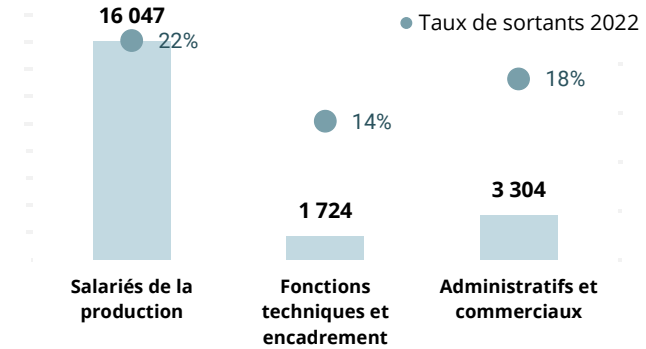
Taux de 1^{ers} entrants 2023 = nombre de 1^{ers} entrants 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2023

* Hors apprentis



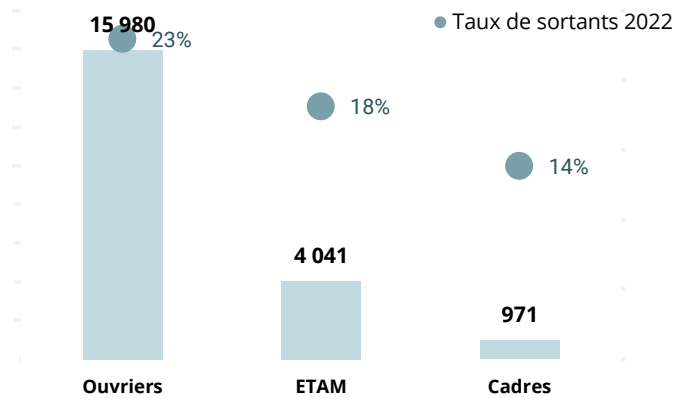
Des taux de sortants disparates selon les métiers

EFFECTIF SALARIÉ SORTANT DU BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ SORTANT DU BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

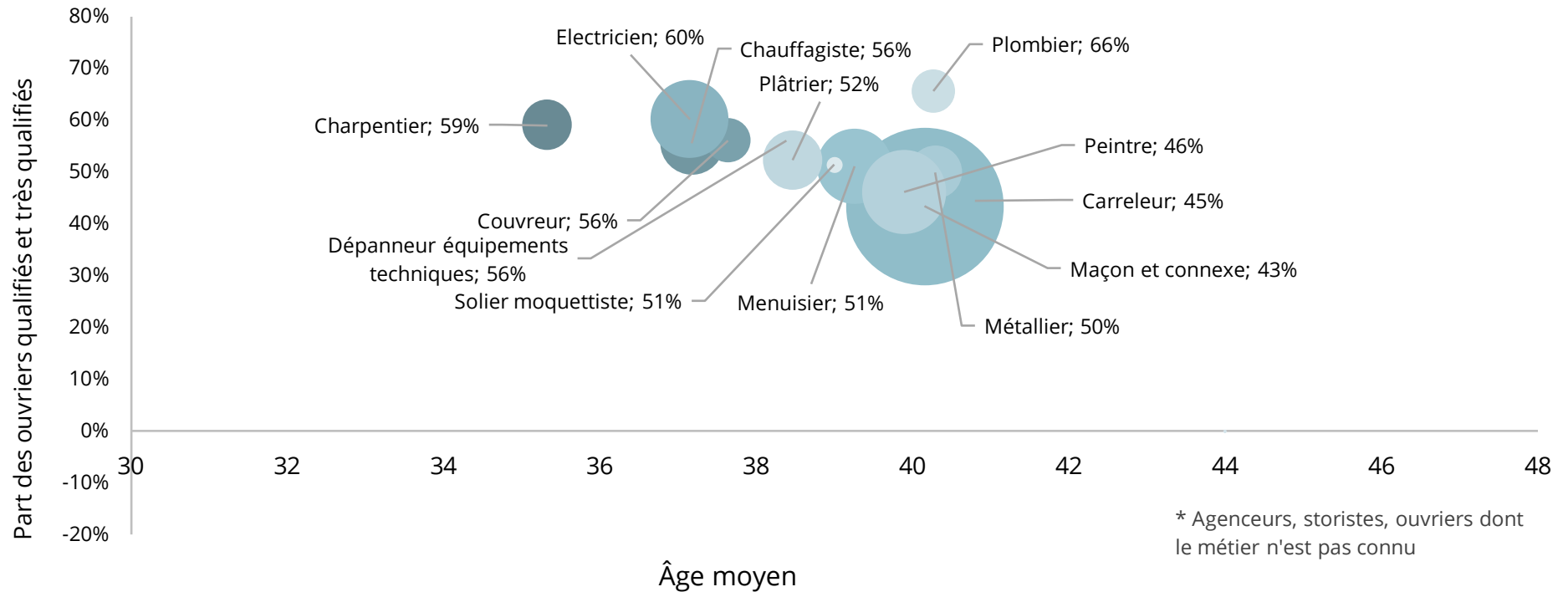
Définition

Taux de sortants 2022 = nombre de salariés* sortis en 2020 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

* Hors apprentis

Niveau de qualification et âge des sortants selon le métier

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS SORTIS DU BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Aide à la lecture : La taille des bulles représente l'effectif d'ouvrier du métier, plus la bulle est grande plus l'effectif d'ouvrier pour ce métier est important. 43% des maçons sortants dans le bâtiment en 2022 sont des ouvriers qualifiés ou très qualifiés. Ils sont en moyenne âgés de 40 ans et sont les plus nombreux en terme d'effectif (bulle la plus importante).

Une évolution du taux de turn-over et des recrutements plus ou moins difficiles selon les corps d'état

Taux de turn-over 2023

23,0%

Production

Vs en France : **20,1%**

14,2%

Techniciens et cadres

Vs en France : **12,7%**

18,6%

Administratifs et commerciaux

Vs en France **16,4%**

**LA FORMATION EN
OCCITANIE**

2

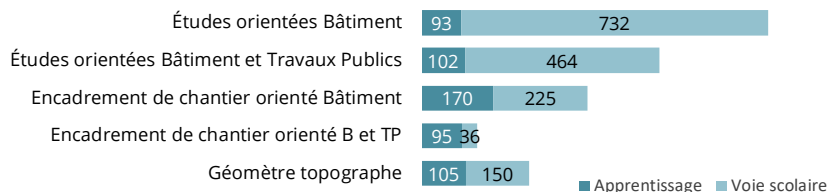
PRODUCTION BÂTIMENT

10 842 jeunes
dont
7 298 apprentis
(soit 67%)

TECHNICIENS ET CADRES BTP

2 172 jeunes
dont
565 apprentis
(soit 26%)

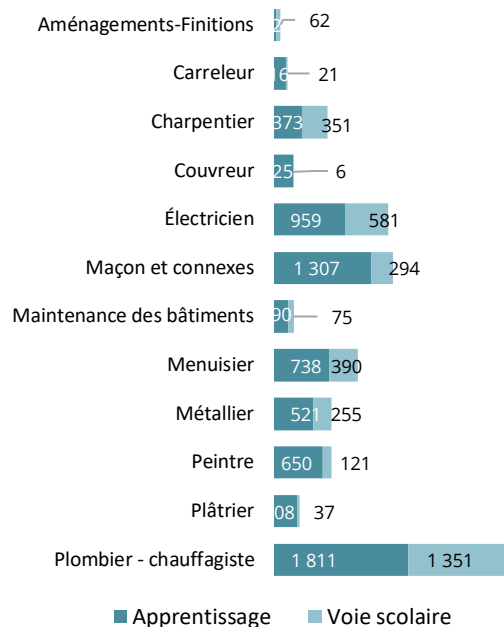
RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2023-2024



Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

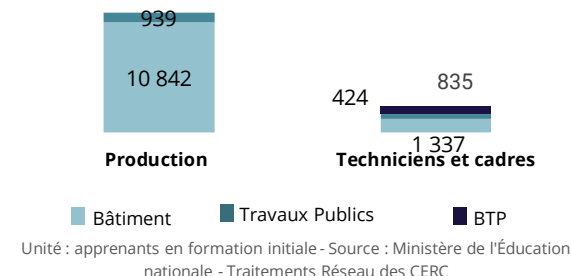
Concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2023-2024



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2023-2024



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Les types et niveaux de diplôme

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE DIPLOME EN 2023-2024

	Niveau 3			Niveau 4			Niveau 5		Total		
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS		Autre	
Aménagements-Finitions			9	78						87	
Carreleur	178				6					184	
Charpentier	252		88	254	47			83		724	
Couvreur	147		59		23					229	
Électricien	1 165		22		189	18	1	126	12	1 533	
Maçon et connexes	1 072		84	177	251		4		13	1 601	
Maintenance des bâtiments	261		4							265	
Menuisier	589		79	270	169		2		19	1 128	
Métallier	535		21	96	124					776	
Peintre	647		37		83		2		2	771	
Plâtrier	302		31		7					340	
Plombier - chauffagiste	1 432		28	1 032	199	15	64	380		3 150	
Total métiers de la production	6 580		462	1 907	1 098	33	73	589	46	10 788	
... répartition par niveau	Niveau 3 : 65%			Niveau 4 : 29%			Niveau 5 : 6%				
Études orientées Bâtiment				616				195	14	825	
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				366				200		566	
Encadrement de chantier orienté Bâtiment							19	367	9	395	
Encadrement de chantier orienté Travaux Publics				248				233		481	
Encadrement de chantier orienté BTP									74	74	
Géomètre topographe				64				191		255	
Total métiers techniques-encadrement				1 294			19	1 186	97	2 596	

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment.

Les jeunes en mention complémentaires ne sont pas inclus dans le tableau faute d'information sur le niveau.

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Les types et niveaux de diplôme

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2023-2024

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Aménagements-Finitions	9		16	62			25	62	29%
Carreleur	157	21	6				163	21	89%
Charpentier	265	75	65	236	43	40	373	351	52%
Couvreur	200	6	23				223	6	97%
Électricien	715	472	208		36	102	959	574	63%
Maçon et connexes	1 015	141	279	153	13		1 307	294	82%
Maintenance des bâtiments	190	75					190	75	72%
Menuisier	522	146	197	244	19		738	390	65%
Métallier	376	180	145	75			521	255	67%
Peintre	563	121	85		2		650	121	84%
Plâtrier	296	37	7				303	37	89%
Plombier - chauffagiste	1 106	354	475	835	219	161	1 800	1 350	57%
Total métiers de la production	5 414	1 628	1 506	1 605	332	303	7 252	3 536	67%
Études orientées Bâtiment			11	605	82	127	93	732	11%
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				366	102	98	102	464	18%
Encadrement de chantier orienté Bâtiment			19		151	225	170	225	43%
Encadrement de chantier orienté Travaux Publics			106	142	169	64	275	206	57%
Encadrement de chantier orienté BTP					74		74		100%
Géomètre topographe				64	105	86	105	150	41%

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

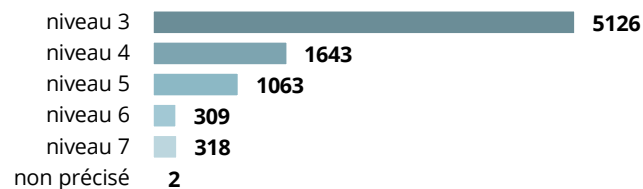
Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

8 461

apprentis formés dans des entreprises du Bâtiment en 2023 quel que soit le métier préparé

(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.)

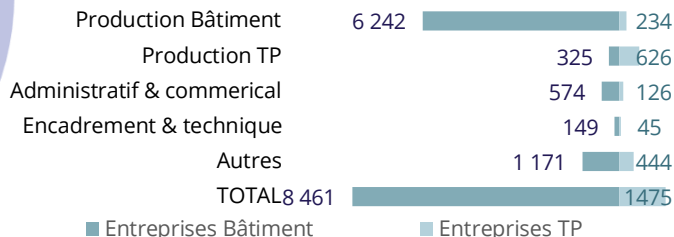
RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR NIVEAU



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC

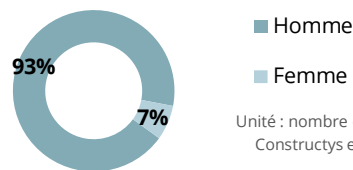
87% des jeunes sont en apprentissage dans les entreprises du Bâtiment

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR MÉTIER



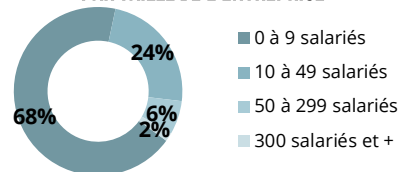
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR GENRE



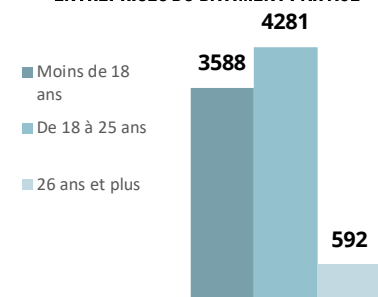
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR ÂGE



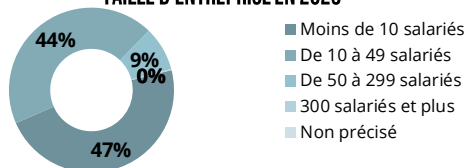
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC

Avertissement

Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2022. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

26 135 salariés
en formation continue
dans le Bâtiment en 2023

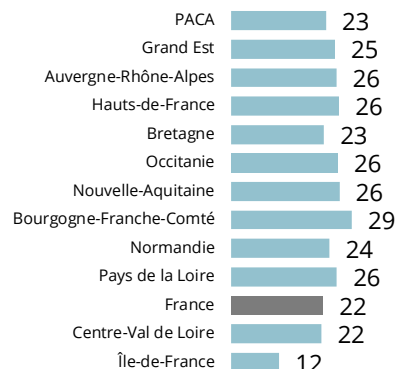
RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2023



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

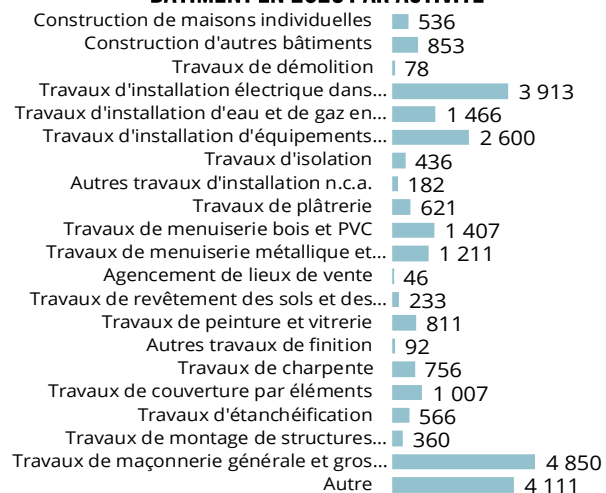
Disparités du recours à la formation continue selon les corps d'état

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT POUR 100 SALARIÉS EN 2023



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation - Source : ACOSS & Constructys - Traitements Réseau

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2023 PAR ACTIVITÉ



Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructys Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

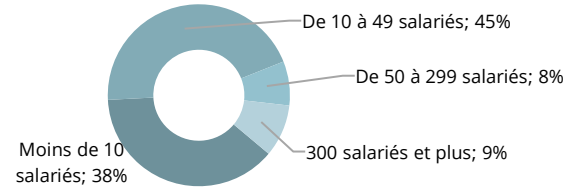
GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction
Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elle ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement Constructys (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

La formation continue : contrats de professionnalisation

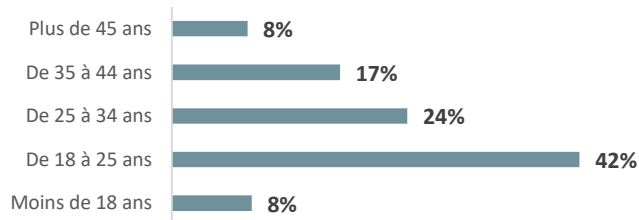
344 contrats de professionnalisation aux métiers du Bâtiment 2023

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISES EN 2023

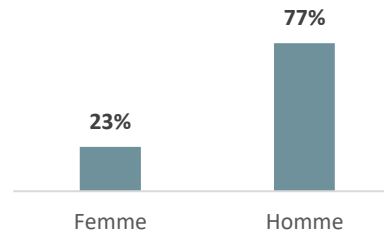


Unité : nombre de contrats - Source : Constructys -

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR TRANCHE D'ÂGES



RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR GENRE



Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructys Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

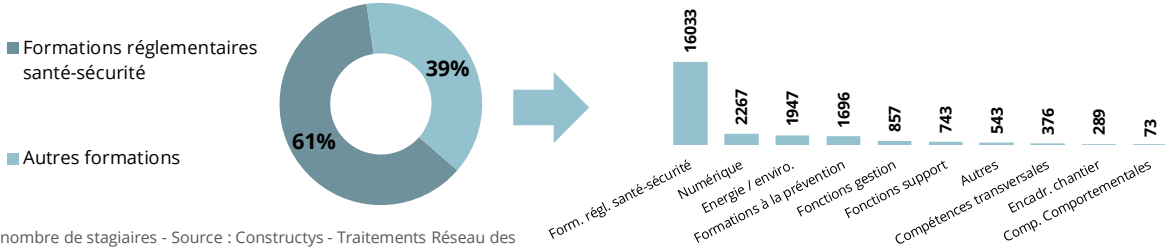
Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elle ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement Constructys (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

La formation continue en 2023

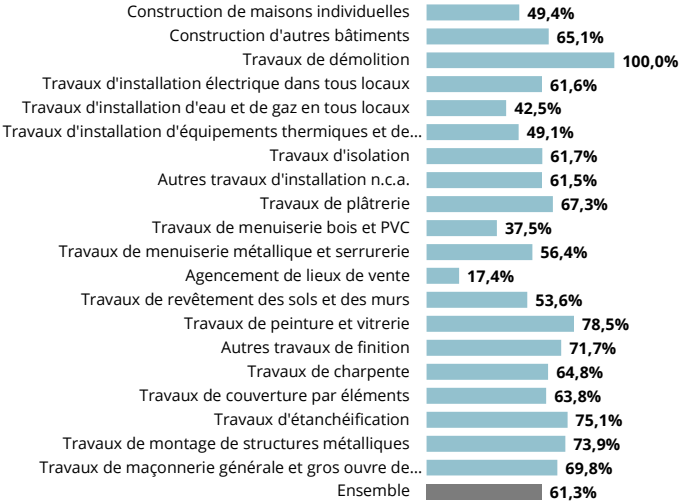
61% des salariés en formation continue en 2023 suivent une formation relevant du « **Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction** »

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2022 PAR DOMAINE DE FORMATION



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION RÉGLEMENTAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ EN 2023 PAR ACTIVITÉ



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

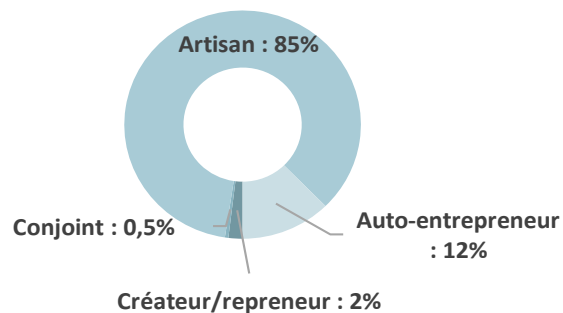
GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elle ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement Constructyts (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

3 323 formations de
travailleurs non-salariés
du Bâtiment 2023

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR STATUT



Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

Définition

Nombre de travailleurs non-salariés relevant du secteur « Bâtiment » ayant reçu un financement en 2023 pour le suivi d'une formation.

*FEEBAT est un programme de formation sur la rénovation énergétique qui accompagne la montée en compétences des professionnels en activité (artisans, entreprises du bâtiment, architectes, maîtres d'œuvre) et des enseignants, formateurs qui forment les professionnels de demain sur ce sujet. (<https://www.feebat.org/mieux-connaître/>)

La formation continue des travailleurs non-salariés

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR THÈME DE LA FORMATION EN 2023

Technique	Technique	1912
	Qualité	0
	Permis de conduire	19
	Hygiène alimentaire	6
	Formation continue obligatoire des taxis	0
	FEEBAT Qualit'EnR	151
	FEEBAT	166
	Evaluation des risques	0
	Esthétique	1
	Dispositifs législatifs et réglementaires - COVID	0
Gestion et informatique	Allergènes et étiquetage	0
	Réseaux sociaux spécifiques	18
	Maître d'apprentissage et de tuteur	1
	Gestion et management spécifique	112
	Gestion et management (non spécifique métiers)	876
	Développement personnel	7
	Bureautique, Internet, Messagerie, Logiciels de gestion...	0
	Bilan de compétences	4
	Marchés publics, appel d'offres, logiciels spécifiques...	0
	RNCP transverse	3
Formation diplômante	RNCP spécifique au métier	12
	RNCP reprise, transmission entreprise (GEAB/REAB)	11
	Préparation au MOF	0
F. générale/élus	Formation des élus	3
	Technique	0
	Culture Générale, Langues étrangères	21

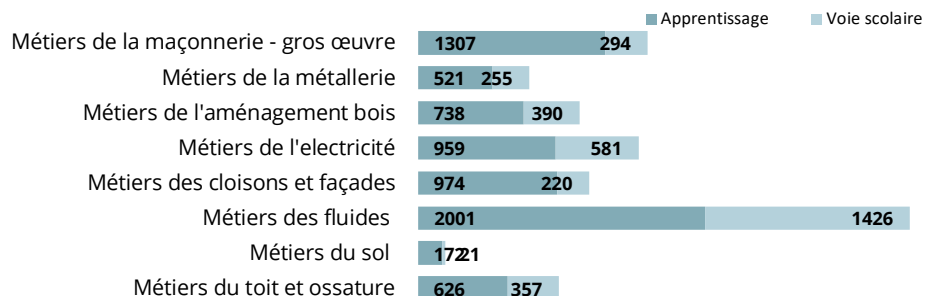
Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment

67% 2023-2024
68% 2022-2023
60% 2020-2021

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définition

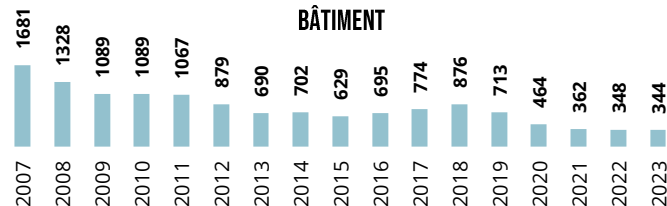
Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Le recours à la formation continue

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

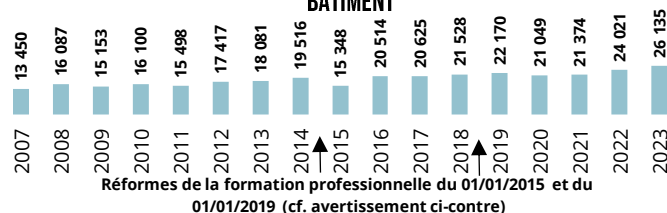
-1,1% 2022-2023
-79,5% 2007-2023

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT



Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaires

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau 3 : CAP, BEP, ... (= niveau V sur la nomenclature avant 2019)
- ▶ Niveau 4 : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau IV)
- ▶ Niveau 5 : BTS, ... (= niveau III)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source Constructys)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2023 dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprise (sorties non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2023 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : sur l'exercice 2023 et soit absent de l'exercice 2022, soit présent sur l'exercice 2022 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : sur l'exercice 2022 et absent de l'exercice 2023
- ▶ Stock : sur l'exercice 2023 et présent au 15 mars 2023.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Indice synthétique du domaine de métier

Cet indice synthétique a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation.

Interprétation : plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

4. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

5. Niveau de diplôme

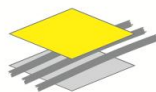
Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

6. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



BTP CFA OCCITANIE
Campus des métiers de la Construction
MONTPELLIER - PERPIGNAN - TOULOUSE - MURET
LEZIGNAN-CORBIÈRES - MEJANNES-LES-ALES

DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



ET LE SOUTIEN FINANCIER



CERC Occitanie
8 avenue José Cabanis
31130 Quint-Fonsegrives
contact@cercoccitanie.fr
www.cercoccitanie.fr | CERC Occitanie